

4 L'OTAN EN AFGHANISTAN



■ INFORMATIONS CLÉS

En assumant la direction de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), l'OTAN s'est résolument engagée à contribuer à la mise en place des conditions permettant à l'Afghanistan de disposer d'un gouvernement représentatif et de jouir d'un climat durable de paix et de stabilité. Elle s'est engagée à rester en Afghanistan aussi longtemps qu'il le faudra pour atteindre ces objectifs, sur la base des résolutions qui ont été adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, avec pour but de contribuer à sortir l'Afghanistan de presque quatre décennies marquées par l'autoritarisme, l'occupation étrangère et la guerre civile.

TÂCHES INITIALES DE L'ISAF

Les tâches de l'ISAF sont énoncées dans l'Accord militaire technique conclu lors de la Conférence de Bonn. Il s'agit notamment d'aider l'Autorité intérimaire afghane à maintenir la sécurité à Kaboul et dans les régions avoisinantes, afin que le personnel de l'Autorité intérimaire et des Nations Unies puisse faire son travail dans un environnement sûr.

Plus concrètement, l'ISAF contribue, par sa présence, à créer un environnement sûr, à développer les structures de sécurité afghanes, à déterminer les besoins en matière de reconstruction, ainsi qu'à entraîner et à mettre sur pied les futures forces de sécurité afghanes. Elle a déjà apporté son aide pour l'en-

traînement des premières unités de la nouvelle armée nationale afghane et de la police nationale, réhabilité des écoles et des centres médicaux, remis en état des réseaux d'approvisionnement en eau, fourni une assistance technique dans le domaine de l'agriculture et participé à nombre d'autres projets civilo-militaires.

L'ISAF (et plus précisément, l'équipe spéciale pour l'aéroport international de Kaboul) assure également le fonctionnement de certaines parties de l'aéroport international de Kaboul et dispose d'une cellule d'officiers de liaison aérienne. Elle a soutenu le programme d'entreposage des armes lourdes d'Afghanistan dans trois dépôts à proximité de Kaboul, ainsi que les arrangements de sécurité pour l'enregistrement des électeurs et les élections nationales.

En début d'année, l'ISAF a prêté son concours pour assurer la sécurité d'un événement politique majeur, à savoir la tenue d'une *Loya Jirga*¹ constituante, un grand conseil conforme aux traditions afghanes, lequel a adopté une nouvelle constitution. L'ISAF aidera également les autorités afghanes, dans la limite de ses moyens et capacités, pour la tenue des élections nationales, les présidentielles et les législatives, qu'elles se tiennent ensemble ou séparément. A cet égard, l'ISAF collabore avec l'Autorité intérimaire afghane et son président, Hamid Karzaï, ainsi qu'avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et d'autres organisations internationales et non gouvernementales présentes sur le terrain.

¹ *Loya* signifie «grand» en langue pachtoune et *Jirga* est un mot d'origine persane/moghole qui signifie «groupe».

ORIGINE ET STRUCTURE DE L'ISAF

L'ISAF a été créée à la suite de la Conférence de Bonn, en décembre 2001, après la chute du régime répressif des talibans. Les dirigeants de l'opposition afghane présents à cette conférence ont entamé le processus de reconstruction de leur pays, en créant une nouvelle structure de gouvernement : l'Autorité intérimaire afghane. Le concept d'une force internationale sous mandat des Nations Unies, ayant pour mission d'aider cette nouvelle Autorité intérimaire afghane, a également été lancé afin de créer un environnement sûr à Kaboul et alentour et de soutenir le processus de reconstruction de l'Afghanistan.

Ces accords ont ouvert la voie à la création d'un partenariat à trois entre l'Autorité intérimaire afghane, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Afghanistan (MANUA) et l'ISAF.

L'ISAF n'est pas une force des Nations Unies, mais une coalition de pays volontaires déployée sous l'autorité du Conseil de sécurité des Nations Unies (quatre résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies – 1386, 1413, 1444 et 1510 – font référence à l'ISAF). Depuis le 11 août 2003, elle est soutenue et dirigée par l'OTAN, et financée par les pays fournisseurs de troupes.

L'ISAF comporte quatre grands éléments :

- le Quartier général de l'ISAF : il commande la Brigade multinationale de Kaboul et effectue les tâches opérationnelles dans sa zone de responsabilité. Il assure la liaison avec la MANUA, l'Autorité intérimaire afghane et les organisations internationales et non gouvernementales, et les aide dans leur travail ;

- la Brigade multinationale de Kaboul : le quartier général tactique de l'ISAF, responsable de la planification et de la conduite au quotidien des opérations de patrouille et de coopération civilo-militaire ;
- l'aéroport international de Kaboul : l'ISAF soutient le ministère afghan de l'aviation civile et du tourisme dans la conduite globale de l'aéroport ;
- l'équipe de reconstruction provinciale (PRT) à Kunduz.

LES PRT ET L'ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DE L'ISAF

Les Nations Unies ont élargi le mandat de l'ISAF à l'ensemble de l'Afghanistan (résolution 1510 du Conseil de sécurité des Nations Unies). L'OTAN opère désormais en dehors de Kaboul, à Kunduz, où elle a repris la responsabilité de l'Equipe de reconstruction provinciale (PRT) dirigée par l'Allemagne. Elle examine actuellement la possibilité de reprendre la responsabilité de plus de PRT dans le pays, qui opéreront séparément tout en étant complémentaires d'autres PRT dirigées dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*, l'opération anti-terroriste dirigée par les Etats-Unis en Afghanistan.

Les PRT sont des petites équipes composées de civils et de militaires, présentes dans les provinces afghanes, où elles assurent la sécurité des travailleurs humanitaires et contribuent aux travaux de reconstruction. Elles jouent un rôle essentiel à l'appui des trois piliers de l'Accord de Bonn : la sécurité, la reconstruction et la stabilité politique.

A plus long terme, il sera peut-être utile d'examiner la possibilité de renforcer l'unité de commandement entre l'ISAF et l'opération *Enduring Freedom*.

■ CHRONOLOGIE

- 2004** **Septembre** : des élections nationales devraient avoir lieu.
- 31 mars-1 avril** : le Secrétaire général de l'OTAN participe à Berlin à une conférence des donateurs sur l'Afghanistan.
- Février** : ISAF IV est succédée par ISAF V, sous le commandement du Lt. Gal. Hillier
- 4 janvier** : adoption d'une nouvelle constitution par la *Loya Jirga*.
- 2003** **31 décembre** : l'OTAN assume le commandement de l'Equipe de reconstruction provinciale de Kunduz, dirigée jusque là par l'Allemagne.
- 19 décembre** : l'OTAN décide d'élargir le rôle de l'ISAF IV.
- 19 novembre** : désignation de M. Hikmet Cetin (Turquie) au poste de Haut représentant civil de l'OTAN en Afghanistan.
- 13 octobre** : le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 1510, qui autorise l'extension des opérations de l'ISAF à l'ensemble du territoire afghan.
- 28 septembre** : rencontre entre le Secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, et le Président afghan, Hamid Karzaï.
- 11 août** : l'OTAN assume le commandement et la coordination de l'ISAF. L'ISAF IV est sous le commandement du Lt. Gal. Gliemeroth.
- 5 juillet** : les premières troupes de l'OTAN partent pour Kaboul.
- 16 avril** : le Conseil de l'Atlantique Nord décide de renforcer le soutien que l'OTAN apporte à la force internationale de maintien de la paix en Afghanistan.
- Février** : l'ISAF III est placée sous le commandement de l'Allemagne et des Pays-Bas, en vertu de la résolution 1444 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

2002 27 novembre : le Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) accueille une conférence consacrée à la constitution des forces pour l'ISAF.

17 octobre : l'OTAN approuve une demande de l'Allemagne et des Pays-Bas, qui sollicitent son soutien pour les aider à se préparer à prendre le commandement de l'ISAF début 2003.

20 juin : l'ISAF II est placée sous le commandement de la Turquie, en vertu de la résolution 1413 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

10-20 juin : une *Loya Jirga* nationale donne à l'Autorité intérimaire 18 mois pour la tenue d'une deuxième *Loya Jirga* nationale chargée d'adopter une constitution et 24 mois pour la tenue d'élections nationales.

13 juin : Hamid Karzaï est élu Chef de l'Autorité intérimaire afghane. Les Nations Unies adoptent un mandat pour le déploiement d'une force multinationale à Kaboul et alentour, afin de contribuer à stabiliser le pays et créer les conditions d'une paix durable.

4 janvier : les tâches de l'ISAF sont définies dans un accord militaire technique.

2001 20 décembre : création de l'ISAF I, en vertu de la résolution 1386 du Conseil de sécurité des Nations Unies, sous le commandement du Royaume-Uni, avec des forces et moyens mis à disposition par 18 autres pays.

5 décembre : Conférence de Bonn.

7 octobre : les Etats-Unis lancent leur opération *Enduring Freedom*.

Septembre-octobre : les Etats-Unis provoquent la chute du régime répressif des talibans.

■ DOCUMENTS OFFICIELS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Consulter la version électronique du dossier de presse et cliquer sur les liens : www.otan.nato.int/istanbul2004/infopresse.htm

Communiqué final de la réunion des Ministres de la défense des pays de l'OTAN tenue à Bruxelles le 1er décembre 2003, annonçant la décision d'étendre la mission de l'ISAF au-delà de Kaboul (paragraphe 5)

<http://www.nato.int/docu/pr/2003/p03-148f.htm>

Communiqué final de la réunion des Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN tenue à Madrid le 3 juin 2003, annonçant que l'OTAN prend la responsabilité de l'ISAF (paragraphe 3)

<http://www.nato.int/docu/pr/2003/p03-059f.htm>

L'OTAN en Afghanistan

<http://www.nato.int/issues/afghanistan/index-fr.htm>

Fiche d'information sur l'ISAF (en anglais)

<http://www.nato.int/issues/afghanistan/factsheet.htm>

Mission ISAF de l'OTAN en ligne (en anglais)

<http://www.afnorth.nato.int/ISAF>

Foire aux questions sur l'ISAF (en anglais)

http://www.afnorth.nato.int/ISAF/Update/media_faqs.htm

« La route de Kaboul », article de Diego Ruiz Palmer paru dans la *Revue de l'OTAN* (été 2003), donnant une description détaillée du rôle, du fonctionnement et de l'évolution de l'ISAF jusqu'au moment où elle est passée sous la responsabilité de l'OTAN.
http://www.nato.int/docu/review/2003/issue2/french/art3_pr.html

« *Preparing for the Constitutional Loya Jirga – ISAF News* », article du major Guy Turpin expliquant les origines, le fonctionnement et le rôle de cet organe, 5 décembre 2003 (en anglais)
<http://www.afnorth.nato.int/ISAF/Update/getready.htm>

Operation *Enduring Freedom*
<http://www.army.mil/operations/oef/>





■ QUELQUES FAITS ET CHIFFRES

COMMANDANTS

L'ISAF est placée sous la direction générale du Commandant suprême des forces alliées en Europe, le **général James Jones**, qui désigne le commandant du Quartier général de l'ISAF. La Brigade multinationale de Kaboul (KMNB) est subordonnée au quartier général de l'ISAF et placée sous la responsabilité d'un autre commandant.

QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ISAF

- Commandement opérationnel de l'ISAF IV depuis le 15 janvier 2004 : général Gerhard W. Back (Forces aériennes allemandes), commandant en chef des forces alliées Nord Europe, Brunssum (Pays-Bas).
Du 17 juillet 2003 à janvier 2004 : général Sir Jack Deverell (Forces terrestres britanniques), commandant en chef des forces alliées Nord Europe, Brunssum (Pays-Bas).
- Commandant de l'ISAF IV depuis le 9 février 2004 : général de corps d'armée Rick Hillier (Forces terrestres canadiennes).
Commandant de l'ISAF IV du 25 juin 2003 à février 2004 : général de corps d'armée Götz Gliemeroth (Forces terrestres allemandes), commandant du JCC (Commandement interarmées Centre, ayant son quartier général à Heidelberg – Allemagne).
- Commandant adjoint de l'ISAF depuis le 6 février 2004 : général de division Wolfgang Korte (Forces terrestres allemandes).

Commandant adjoint de l'ISAF IV du 25 juin 2003 à février 2004 : général de division Andrew Leslie (Forces terrestres canadiennes), commandant des groupes de brigade (forces régulières et réservistes) des forces terrestres pour la zone centrale du Canada (Toronto).

LA BRIGADE MULTINATIONALE DE KABOUL (KMNB)

- Commandant de la KMNB depuis février 2004 : général de brigade Jocelyn Lacroix (Canada).

Commandant de la KMNB d'août 2003 à février 2004 : général de brigade Peter Devlin (Canada).

ISAF I : dirigée par le Royaume-Uni. Forces et moyens mis à disposition par dix-huit autres pays, dont douze pays de l'OTAN (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque et Turquie), cinq pays partenaires de l'OTAN (Autriche, Bulgarie, Finlande, Roumanie et Suède) et un pays non européen (Nouvelle-Zélande).

ISAF II : dirigée par la Turquie. Participation de neuf autres pays de l'OTAN (Allemagne, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas et République tchèque), dix pays partenaires de l'OTAN (Albanie, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine*, Finlande, Irlande, Lituanie, Roumanie et Suède) et un pays non européen (Nouvelle-Zélande).



ISAF III : dirigée par l'Allemagne, le Canada et les Pays-Bas. Participation de onze autres pays de l'OTAN (Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Norvège, République tchèque et Turquie), quatorze pays partenaires de l'OTAN (Albanie, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine*, Finlande, Irlande, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Suède et Suisse) et un pays non européen (Nouvelle-Zélande).

ISAF IV : dirigée par l'OTAN. Participation de vingt-trois pays de l'OTAN (Allemagne, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Turquie), huit pays partenaires de l'OTAN (Albanie, Azerbaïdjan, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine*, Finlande, Irlande, Suède et Suisse) et un pays non européen (Nouvelle-Zélande).

Chiffres pour l'ISAF V au 23 juin 2004



EFFECTIF TOTAL DE L'ISAF : 6 300

A. Pays OTAN contributeurs de troupes (26)

| | |
|------------|--------------------|
| Allemagne | Lettonie |
| Belgique | Lituanie |
| Bulgarie | Luxembourg |
| Canada | Norvège |
| Danemark | Pays-Bas |
| Espagne | Pologne |
| Estonie | Portugal |
| Etats-Unis | République tchèque |
| France | Roumanie |
| Grèce | Royaume-Uni |
| Hongrie | Slovaquie |
| Islande | Slovénie |
| Italie | Turquie |

B. Pays non OTAN contributeurs de troupes (10)

| | |
|-------------|--|
| Albanie | Irlande |
| Autriche | l'ex-République yougoslave de Macédoine* |
| Azerbaïdjan | Nouvelle-Zélande |
| Croatie | Suède |
| Finlande | Suisse |